



Loi « Transformation de la Fonction Publique »

Mesdames, Messieurs, les employeurs locaux

nous n'en voulons pas !

Les organisations syndicales de Seine-Saint-Denis exigent la non application de cette loi et son abrogation au gouvernement. Elles engagent un processus de mobilisations et de luttes :

MERCREDI 10 FÉVRIER 2021 à 12H

Grand rassemblement départemental

sur le parvis de la préfecture à Bobigny
avec demande d'audience au préfet et
remise de la pétition départementale. *Signez-la !*

**Pour nous agent-e-s de la Fonction Publique
de Seine-Saint-Denis, c'est NON !**

Nous sommes contre :

- L'augmentation du temps de travail et le gel du point d'indice,
- Le recrutement massif de contractuels,
- La restriction du droit de grève,
- La suppression des Comités Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail,
- Les restrictions du rôle des CAP,
- La suppression de l'instance de recours disciplinaire,
- Le détachement des agents du public vers le secteur privé,
- L'individualisation des rémunérations...

Il faut des Etats Généraux du service public !

**Fièr-e-s de travailler pour le service public
Toutes et tous ensemble mobilisons-nous !**